



**MUNICIPALITÉ**

**Législature 2016 - 2021**

**Communiqué de la Municipalité N° 32**

Rolle, le 15 juin 2020

**AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

**1. Affaires du personnel (VA)**

**Engagement d'une cheffe de service**

Mme Fathen Urso a été choisie par la Municipalité pour remplacer M. Serge Gambarasi, qui prendra sa retraite en juillet 2020. Mme Urso habite à Pully, elle est âgée de 53 ans. Elle possède un diplôme d'ingénieure en génie civil, un MAS en aménagement hydraulique et a effectué diverses formations en management. Elle a travaillé comme directrice adjointe à l'OFROU jusqu'en juin 2019. Auparavant, elle a travaillé pour plusieurs bureaux d'études comme ingénieure. Tout au long de sa carrière, Mme Urso a beaucoup collaboré avec les administrations publiques dont elle connaît bien le fonctionnement. Elle a débuté son activité à Rolle le 2 juin.

**Engagement d'un chef concierge**

M. Stéphane Gomard a été engagé comme chef concierge des bâtiments communaux suite à la démission du chef précédent, qui a souhaité se mettre à son compte. M. Gomard habite à Lausanne et s'installera au Château de Rolle d'ici le début de l'été. Âgé de 26 ans, détenteur d'un CFC d'agent d'exploitation, il a travaillé comme concierge à la HEP à Lausanne pendant 6 ans et a déjà eu l'occasion de superviser du personnel. Il a débuté son emploi le 1<sup>er</sup> avril à la Commune de Rolle.

**Engagement d'une employée de voirie**

Mme Marion Fernandez-Villacanas a été engagée par la Municipalité comme employée de voirie. Habitant à Gingins, Mme Villacanas a effectué un apprentissage en horticulture, option floriculture, de 3 ans à la ville de Genève et a obtenu un CFC avec mention (meilleur CFC du canton). Elle a ensuite travaillé à la Commune de Bernex entre 2017 et fin 2019 au sein du secteur des espaces verts. Elle a débuté son activité le 1<sup>er</sup> mai.

### **Nouveaux apprentis**

La Municipalité engagé un apprenti agent d'exploitation pour la Voirie de Rolle. M. Maxime Boccard, âgé de 16 ans, qui habite à Mont-sur-Rolle, débutera son apprentissage de trois ans en août prochain. Il a effectué un stage à la Commune qui s'est très bien déroulé.

Mme Océane Blaser a été engagée comme apprentie employée de commerce. Habitante de L'Isle, elle est âgée de 19 ans et suit actuellement le raccordement à Nyon. Elle débutera son apprentissage en août 2020.

Mme Annika Schmidt a été engagée comme seconde apprentie employée de commerce. Habitante de Dully, elle est âgée de 18 ans et suit actuellement l'école de la transition à Morges. Elle débutera son apprentissage en août 2020.

### **Nomination**

Suite au départ, fin 2019, de la cheffe adjointe de la Voirie, 3 employés communaux ont postulé pour occuper la fonction. Les entretiens ont eu lieu en mai et la Municipalité a retenu la candidature de M. Piero Terrizzi. Celui-ci travaille à la Voirie depuis 2006. Il a passé un CFC d'agent d'exploitation en cours d'emploi et obtenu le meilleur résultat du canton. La nomination sera effective le 1<sup>er</sup> juillet.

### **Stages**

#### Urbanisme :

M. Renaud Vultier, titulaire d'un bachelor en Géographie et Environnement de l'université de Genève et finalisant un master en Développement durable territorial également à l'université de Genève a débuté un stage à temps partiel au sein de l'Urbanisme. Ce stage durera 4 mois (1 mois en mars et trois mois dès mi-juin).

#### Tourisme :

Mme Léa Mormolejo, âgée de 19 ans, a obtenu sa maturité cantonale, option spécifique espagnol. Elle habite à Nyon, parle couramment anglais, italien et espagnol. Elle a été engagée pour un stage d'une année à Rolle Tourisme dès juillet 2020.

### **Départs**

#### Contrôle des habitants :

La Municipalité a mis un terme à la collaboration avec Mme Anouck Penel, collaboratrice au contrôle des habitants, en incapacité de travail depuis novembre 2019. Une convention de départ a mis fin aux rapports de travail à fin mai.

#### Service des Finances :

M. Saliou N'doye, boursier adjoint, a demandé à mettre un terme à sa collaboration au sein du service des Finances pour le 31 août. M. N'doye a d'autres projets privés et professionnels. La mise au concours de son poste se fera dans le courant du mois de juin.

### **Directive 12 – télétravail**

Le personnel communal a été, en partie, mis en télétravail dès mi-mars et jusqu'à mi-mai. Si cette période s'est plutôt bien déroulée, une directive encadrant le télétravail faisait défaut. La Municipalité a donc validé le 8 juin la directive n° 12 relative au télétravail.

## 2. Coronavirus

La période qui sépare la séance du 3 mars et celle du 23 juin a été marquée par le coronavirus et les mesures de semi-confinement qui ont accompagné cette pandémie. Les membres du personnel communal, dans leur grande majorité, ont effectué leurs activités en télétravail et les prestations de l'employeur ont été maintenues à 100 %. Les employé-e-s de la Voirie et de la Sécurité publique ont continué de travailler sur le terrain durant cette période, mais les horaires ont été aménagés pour respecter les consignes sanitaires. S'agissant de la déchèterie, les horaires ont été élargis pour faire face au surplus de fréquentation et aux restrictions d'accès.

Sur l'initiative de Mmes Perren et Jaccoud, la Commune, qui les remercie de leur engagement, a collaboré à la mise sur pied du collectif Bénérolle. Ce dernier a joué un rôle important dans le soutien aux aînés et aux personnes à risque. Avec la contribution de la Sécurité publique, ce sont les bénévoles qui ont amené les courses aux groupes susmentionnés. Par ailleurs, les Rolloises et les Rollois ont été régulièrement informés de l'évolution de la situation grâce à un site internet dédié, à la diffusion des nouvelles sur les réseaux sociaux et à la permanence téléphonique de l'administration, notamment la Sécurité publique. Sur le plan de l'informatique, ce semi-confinement a été l'occasion de mettre à l'épreuve les moyens de travail à distance mis en œuvre en 2019.

La Municipalité a décidé de suspendre les loyers des locaux commerciaux de propriété de la Commune. Les questions liées à la suppression desdits loyers et d'une aide aux particuliers sont en suspens. Elle a offert un kit sanitaire aux commerces au moment de leur réouverture. S'agissant des particuliers, il est à noter qu'une seule demande de soutien a été reçue. Par ailleurs, le versement des subventions annuelles telles que budgétées en 2020 (culture, sport, social) et le règlement partiel ou total des subventions des manifestations annulées durant la crise sanitaire (au cas par cas et selon les modalités décrites plus haut) sont assurés.

La Municipalité a communiqué régulièrement, dès le mois de mars, les informations utiles au collaborateurs/trices et a maintenu ses séances, en visio-conférence.

## 3. Finances communales

La Commune de Rolle a clôturé ses comptes avec un déficit de 2'885'523 fr. au lieu des 3'683'103 fr. prévus au budget, soit 797'580 fr. de mieux. Ce résultat a été rendu possible par une diminution des charges courantes et par des entrées fiscales importantes et inattendues des personnes morales, qui ont permis de bénéficier du plafonnement des charges péréquatives. La Municipalité a accueilli ses informations avec un sentiment mêlé de soulagement et d'exaspération, dans un contexte marqué par des relations tendues avec l'État.

## 4. Informatique

Grâce au renouvellement de l'infrastructure informatique effectué en fin d'année 2019, le télétravail a pu être mis en place durant le semi-confinement. En effet, en quelques jours, une solution a même d'assurer l'augmentation du volume des données a été instaurée. Elle a permis aux collaborateurs de se connecter au serveur de la Commune depuis leur domicile de manière sécurisée.

En parallèle, la migration du nouveau progiciel informatique se poursuit. À ce jour, toutes les données détenues par l'ancien système ont pu être transférées. Les éléments financiers ont été réconciliés et le budget 2020 a été élaboré à l'aide du nouvel ERP. Des outils pour la gestion du port, qui permettront la facturation de la location des places d'amarrage, ainsi que le suivi des droits de boucle sont en phase d'installation. D'ici la fin de l'année, le nouveau programme assurera la facturation de la taxe déchets, de la consommation du gaz, des taxes d'épuration et de l'impôt foncier.

## 5. Déchèterie – Accès aux professionnels

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les professionnels des communes de Rolle et Gilly n'avaient accès à la déchetterie intercommunale plus que le jeudi après-midi, de 13h30 à 17h00.

Suite à cette décision, plusieurs entreprises concernées ont fait savoir que ces horaires restreints ne leur convenaient pas et qu'elles se retrouvaient dans l'impossibilité de se rendre à la déchetterie. Dès lors, il a été décidé d'ouvrir, en plus du jeudi après-midi, le **mardi matin entre 7h30 et 9h30**

## 6. Publibike

Région de Nyon va mettre en place pour le 6 juillet 2020 l'extension des stations Publibike. La première étape de cette extension prévoit 5 emplacements :

1. A proximité du château le long de la Grand'Rue



2. A proximité du débarcadère le long de la rue du Port



3. Au sud de la gare CFF, à proximité de la rampe d'accès aux quais



4. Sur le parking du site de A-One

## 5. Sur le parking de l'hôpital

### 7. Travailleur social proximité

Les conventions relatives à l'engagement d'un travailleur social de proximité (TSP), soit :

- la convention de subventionnement entre la Fondation de La Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention pour Espace Prévention La Côte, d'une part et la Commune de Rolle et les communes de : Bursinel, Bursins, Dully, Essertines-sur-Rolle, Gilly, Luins, Perroy, Tartegnin, Vinzel représentées par La Commune de Rolle portant sur des prestations de travail social de proximité ;
- la convention entre dix communes de la couronne rolloise, à savoir les communes de Bursinel, Bursins, Dully, Essertines-sur-Rolle, Gilly, Luins, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel, représentées par leur Municipalité, ci-après désignées "les communes" régissant les rapports qui découlent de la convention entre la commune de Rolle (représentante des communes) prenant part au programme Travailleur Social de Proximité (TSP) mis en place par la Fondation de la Côte pour l'aide et les soins à domicile pour Espace Prévention La Côte,

ont été signées.

Les Ressources humaines de la Commune et le municipal en charge ont pris part au recrutement, supervisé par la Fondation La Côte. La procédure a abouti est la personne retenue débutera le 1<sup>er</sup> juillet.

### 8. Conventions paroisse

Les conventions relatives aux obligations des communes découlant de la loi du 9 décembre 2007 sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public, soit :

- la convention entre les communes sises sur le territoire de l'Association paroissiale catholique romaine de Saint-Joseph à Rolle, à savoir les communes de Bursinel, Bursins, Dully, Essertines-sur-Rolle, Gilly, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel, représentées par leur Municipalité, d'une part, et l'Association paroissiale catholique romaine de Saint-Joseph, à Rolle, représentée par son Conseil de paroisse, d'autre part, relative aux obligations des communes conformément à la loi du 9 décembre 2007 sur les relations entre l'État et les Églises reconnues de droit public ;
- la convention entre les communes sises sur le territoire de l'Association paroissiale catholique romaine de Saint-Joseph à Rolle, à savoir les communes de Bursinel, Bursins, Dully, Essertines-sur-Rolle, Gilly, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel, représentées par leur Municipalité, régissant les rapports qui découlent de la convention entre les communes et l'Association paroissiale catholique romaine de Saint-Joseph à Rolle relative aux obligations des communes conformément à la loi du 9 décembre 2007 sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public,

ont été signées.

Une séance constitutive de la délégation intercommunale sera organisée dans un proche avenir.

### 9. ENJEU

La Municipalité a transmis à ENJEU un courrier demandant à l'association intercommunale de lui fournir une synthèse détaillée de la situation et des projections en matière d'infrastructures scolaires sur le territoire rollois. Ces questions seront discutées dans le cadre d'une séance avec le CODIR d'ENJEU le 16 juin.

## 10. TOURISME

Les horaires de Rolle Tourisme ont été légèrement modifiés comme suit :

- 9h à 12h et 13h30 à 17h30 en semaine ;
- Samedi de 10h à 14h.

En hiver, Rolle tourisme reste fermé les samedis.

Ainsi, les horaires des offices du tourisme du district de Nyon sont désormais harmonisés.

## 11. CULTURE - MANIFESTATIONS

### Coffres ouverts

Un nouveau règlement de la manifestation a été validé par la Municipalité fin février. Il met l'accent sur la gestion des déchets lors de la manifestation.

### Impact sur les événements rollois de la crise covid-19

Depuis mars dernier, toutes les activités sportives, culturelles et sociales ont été annulées. Les mesures de confinement ont frappé de plein fouet le **Casino Théâtre** et sa saison artistique, dont 19 représentations (de 9 productions différentes) ont été annulées, voire reportées à la saison prochaine.

Une quinzaine d'événements ont également été annulés durant cette période à Rolle, notamment la **Fête de la Danse**, manifestation co-organisée par le Service des Affaires culturelles. Les **Terrasses du Casino** des 21 et 22 août prochains ont également été annulées préventivement, les mesures barrières et l'obligation de traçage des participants étant impossibles à mettre en place tout en gardant l'esprit de la manifestation. Le vide-grenier **À Coffre ouvert** est annulé jusqu'à nouvel ordre.

Certains organisateurs externes ont annoncé l'annulation de leur manifestation en 2020, dont la **Brocante de Rolle** (12 au 14 juin), le **Perle Festival** (26 et 27 juin), la **Fête à Rolle** (3 au 5 juillet), l'**Académie Ozawa** (1<sup>er</sup> au 8 juillet), le **concert annuel du CPLC** (11 et 12 juillet), ainsi que la **Guinguette des Petits Pêcheurs** (7 et 8 août). L'interdiction des manifestations de plus de 1'000 personnes cet été empêchera en outre la tenue de la Fête patriotique du Premier Août et du traditionnel feu d'artifice.

Durant cette période, les collaborateurs-trices du service ont assuré le suivi administratif des événements et projets culturels à venir et ont tenu informés les nombreux acteurs du tissu associatif local. Le service a également apporté un soutien à la Sécurité publique (tâches administratives) et au Secrétariat municipal (communication digitale).

Grâce à l'assouplissement des mesures sanitaires, le service est heureux d'annoncer les événements suivants :

- **Exposition de photos par Jean Mayerat** du 17 juillet au 2 août à la Salle des Chevaliers. Cette rétrospective en images est l'occasion de rendre hommage au cinéaste et photographe rollois.
- **Activités sportives gratuites.** Sur mandat de la commune, et en partenariat avec l'association Urban Training, ce sont plus de 20 cours répartis sur les mois de juillet et août qui seront proposés gratuitement à la population rolloise (yoga, pilates, gym

douce, body sculpt, zumba, etc.). Les habituels cours d'Urban Training du lundi soir reprennent quant à eux le 15 juin et dureront tout l'été. [www.urban-training.ch](http://www.urban-training.ch)

- Le report de la **Fête des Voisins 2020** au vendredi 18 septembre, comme annoncé notamment par les villes de Morges, Nyon et Gland.

## 12. SÉCURITÉ AU CENTRE-VILLE ET SURVEILLANCE DU STATIONNEMENT À LA PLAGE

Comme chaque année et conformément à l'art. 22a de loi sur les entreprises de sécurité, l'entreprise Protectas SA a été mandatée pour une mission de surveillance en ville de Rolle ainsi que pour la surveillance des deux parkings situés aux extrémités de la plage durant la période estivale. Il s'agit de deux mandats distincts.

## 13. GALÈRE LA LIBERTÉ

La Municipalité a coordonné l'organisation d'une séance d'information et d'échanges en lien avec l'amarrage de la galère *La Liberté* entre des représentants de la Municipalité, des pétitionnaires, de l'association *La Liberté*, du Canton ainsi que de différentes associations et institutions concernées. Dite séance aura lieu le 25 juin.

## 14. TERRASSES

En cette période particulière et afin de soutenir les établissements dans leur réouverture post-Covid-19, la Ville de Rolle offre la possibilité aux exploitants ayant une licence de Café-Restaurant (LADB) de faire une demande pour un agrandissement temporaire ou pour une création temporaire de terrasse.

À ce jour, plus d'une dizaine de cafés-restaurants ont répondu être intéressés par cette offre. Les exploitants doivent dès lors évaluer la faisabilité d'étendre leur terrasse et transmettre un dossier à la Commune. Pour que dit dossier soit recevable, il devra contenir divers documents, notamment une autorisation des propriétaires fonciers jouxtant l'éventuelle future terrasse en lien avec les nuisances sonores.

En cas de validation des projets, plusieurs terrasses empiéteront sur des places de parking (4 à 6) dans la Grand-Rue qui devront être temporairement supprimées. En compensation, un parking pouvant accueillir une vingtaine de véhicules sera aménagé provisoirement sur la zone gravillonnée du château.

L'autorisation d'agrandissement ou de création temporaire d'une terrasse, suite à la validation par la Municipalité, sera délivrée par le service de l'Économie du Canton et sera valable, en principe, jusqu'à la fin de la saison, soit le 31 octobre 2020 et non renouvelable.

## 15. 1 TULIPE POUR LA VIE

Comme 422 communes suisses, Rolle a participé à la campagne « 1 Tulipe pour la VIE » orchestrée par L'aiMant Rose en 2019.

En Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans : 1 femme sur 8 en est victime. La couleur rose représente la lutte internationale contre cette maladie.

Les communes qui participent planteront en octobre des tulipes dans un espace à forte visibilité. La proportion d'**1 tulipe rose pour 7 tulipes blanches** sera respectée. Elle symbolise la proportion de femmes touchées par le cancer du sein.

La Commune de Rolle renouvellera le massif de tulipes pour 2020 pour exprimer sa solidarité.



#### 16. RECYCLAGE – ÉCORECYCLAGE

La collecte de 771.54 tonnes de déchets organiques à Rolle a permis de préserver 93.36 tonnes de CO<sub>2</sub>, de produire 9'258 kg de terreau et de générer 455'209 kWh d'énergie. Ces déchets méthanisables sont transportés chez Ecorecyclage à Lavigny et une attestation a été transmise à la Commune confirmant les chiffres mentionnés ci-dessus.

#### 17. HÔTELS À INSECTES

Trois hôtels à insectes ont été installés sur le territoire rollois, à proximité de prairies fleuries dans le but de préserver la biodiversité.

L'hôtel à insectes est un concept qui permet d'optimiser la présence, par la survie hivernale, des insectes qui sont nécessaires dans des écosystèmes où la pollinisation et la biodiversité sont recherchées. Il s'agit d'une construction regroupant les différents types d'abris à insectes dans une seule et même structure.

\* \* \* \* \*

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Denys Jaquet



Le Secrétaire

Julien Bocquet